DLP 16-2-82926751

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL :

85,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pelissier 63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 469

Numéro d'inscription à la C P P A P 525 AD

DIRECTEUR-GÉRANT A. FARGEIX - N° 221

BULLETIN N° 2 du 12 FEVRIER 1982 (EDITION GENERALE)

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

CLOQUE DU PECHER.-

Le gonflement des bourgeons à fleurs est amorcé dans diverses régions du département du PUY-DE-DOME.

Il y a lieu d'intervenir contre cette maladie en utilisant un produit cuprique à la dose de 500 g de cuivre métal par hl d'eau (soit 1 kg/hl d'une spécialité du commerce à 50 %).

Sur les variétés sensibles et si les attaques ont été importantes en 1981, il est nécessaire de pulvériser après le gonflement (dès que les bourgeons à bois s'entrouvrent et jusqu'au moment où les premières feuilles apparaissent), l'un des fongicides suivants :

- captafol (DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN liquide) à 120 g de m.a./hl
- captane (nombreuses spécialités) à 250 g de m.a./hl
- ferbame (FERBAMATE, SEPIFER) à 150 g de m.a./hl
- thirame (nombreuses spécialités) à 175 g de m.a./hl
- zirame (nombreuses spécialités) à 175 g de m.a./hl

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

PSYLLE DU POIRIER.-

Des prospections récentes ont montré des populations assez importantes dans les régions de SAYAT, CHATEAUGAY, NOHANENT et LUDESSE.

Le seuil d'intervention de 50 % des femelles prêtes à pondre est atteint depuis le 9 Février.

Dans les vergers où des attaques importantes ont eu lieu en 1981, il est recommandé d'intervenir en utilisant un produit à base de D.N.O.C. (colorant nitré) à la dose de 1 litre par hl d'eau de la spécialité commerciale utilisée.

GRANDES CULTURES

COLZA

GROSSE ALTISE.-

Des nouvelles prospections ont été effectuées dans les régions suivantes :

. ALLIER : SAINT-GERAND-de-VAUX, SAINT-DIDIER-la-FORET, TRETEAU, CHARMES. Le niveau des infestations est très variable d'une parcelle à l'autre. Certaines accusent des attaques de plus de 90 % de pieds minés, en particulier, là où le traitement d'automne sur adultes n'a pas été réalisé et où des pontes tardives ont été déposées.

Une visite des cultures s'impose.

P.../...

161

. HAUTE-VIENNE : dans certaines régions (MORTEMART, VERNEUIL-s/VIENNE, NANTIAT, ST-AMAND JARTOUDEIX, ST-HILAIRE-la-TREILLE, BUSSIERE-POITEVINE).

Les attaques sont nulles à faibles.

Il n'y a pas lieu d'intervenir.

. PUY-DE-DOME : MEZEL, COURNON, SAINT-BONNET-ès-ALLIER. Le niveau d'infestation reste faible et dans la plupart des parcelles, une intervention n'est pas justifiée.

Toutefois, dans d'autres régions, un contrôle de parcelles s'avère nécessaire. Pour le seuil de traitement, consulter le bulletin n° 1 du 21 Janvier.

V I G N E

TRAITEMENT PENDANT LE REPOS DE LA VEGETATION.-

Ce traitement vise à détruire certains champignons (Esca, Excoriose) et autres ravageurs (Acariose, Tétranyques, Cochenilles, etc...).

- ESCA

Ce champignon qui s'attaque au bois, entraîne, fréquemment chaque année, surtout dans les vignes âgées, la disparition d'un certain nombre de souches. Le dépérissement constaté peut être lent ou brutal (apoplexie).

Le traitement consiste à pulvériser, sur les souches malades ou douteuses, une bouillie à base d'arsénite de soude (1250 g d'arsénic par hl d'eau). Intervenir, après la taille, avant le débourrement. Opérer par temps sec ; pulvériser abondamment les plaies de taille récentes et anciennes. Pour obtenir un bon résultat, ce traitement doit être effectué 2 ou 3 ans de suite.

Les produits à base d'arsénite de soude (seuls produits efficaces contre cette maladie) sont très toxiques : ne pas traiter par grand vent, s'abstenir de fumer pendant le traitement, porter des vêtements et des gants imperméables. Les appareils à dos utilisés doivent être parfaitement étanches.

Pour les spécialités à utiliser, voir le tableau joint.

- EXCORIOSE

Les yeux de la base des rameaux attaqués par ce champignon ne débourrent pas. Sur les bois atteints, on remarque un épaississement des empattements et des crevasses de l'écorce qui prend une teinte blanchâtre et se couvre de ponctuations noirâtres.

Contre cette maladie observée dans certaines vignes de ST-POURÇAIN-s/SIOULE (Allier) et diverses régions du Puy-de-Dôme, les produits à base d'arsénite de soude, à la dose de 625 g d'arsénic par hl d'eau, donnent, en général, d'excellents résultats. Les colorants nitrés ou les huiles jaunes peuvent également être utilisés.

Comme pour l'Esca, intervenir avant le débourrement et de préférence 10 jours après la taille en mouillant abondamment la base des sarments.

- ACARIOSE

Les vignes attaquées, présentent un rabougrissement typique de la végétation. Les feuilles restent petites et sont, généralement, frisées et très duveteuses.

Ces altérations sont accentuées si la végétation est ralentie par un printemps froid.

Contre les acariens responsables de ces altérations, utiliser, avant le départ de la végétation, un produit à base d'huile d'anthracène et de colorant nitré (huile jaune).

D'autres renseignements seront donnés dans un prochain bulletin concernant les traitements après débourrement.

Il est rappelé que tout échantillon peut être envoyé au SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX pour détermination.

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION
PHYTOSANITAIRE,

A. FARGEIX.

PRINCIPAUX PRODUITS RECOMMANDES EN TRAITEMENT D'HIVER DE LA VIGNE

MATIERES ACTIVES	Dose d'emploi g de m.a. par hl	SPECIALITES COMMERCIALES	Dose d'emploi produit com./hl	SPECTRES D'EFFICACITE							EPOQUES d'INTERVENTION
				Esca	Excoriose	Acariose Erinose	Tétranyques	Pyrale (X)	Cochenilles	Action s/mousses et lichens	
Arsénite* de sodium	1250 g	Pyralesca double, Pyrarsène concentré	2,50 l	+++				+	++		au moins 10 jours après taille, au plus tard au début du stade B
	625 g	Prodalumnol	1,25 l		+++			+	++		
Colorants nitrés* (D. N. O. C.)	600 g	Bonitrol crème, Jackyl S, Sandoline A fluide, Nitricide 50	1 kg		+	++		+	++	++	de préférence en fin de stade A, tout début B
Dinoterbe	600 g	Herbogil liquide D, Nixone liquide	2 à 2,5 l		+	++		+	++	++	
Huiles de pétrole	--	Oliocin, Ovipron, Euphytane, Pest Oil 7	2 à 4 l			++	++		++		de préférence en fin de stade A, tout début stade B
Huiles jaunes (D.N.O.C. + huile)	300 g + 1350 g	Véraline 3 fluide, traitement d'hiver Umupro, Seppic vigne, Dytrol 50, Dinitrol 3	2 à 3 l		+	+++	++	+	++	++	

* attention au gibier avec ces produits

+++ très efficace
++ efficace
+ insuffisamment efficace

(X) ce ravageur est très rare dans nos régions.

P162